

NEVOY ■ Nous avons rencontré les maires du Giennois

« Nous aurons bientôt l'ADSL »

Pour son 2^e mandat, le maire de Nevoy (1.164 habitants) Michel Beeuwsaert prévoit de régler les deux principaux problèmes du village : l'ADSL et les rassemblements Vie et lumière.

Caroline Bozec
caroline.bozec@centrefrance.com

« **A**près le renouvellement de confiance des électeurs, je suis plein d'énergie pour le village ». Le maire de Nevoy, Michel Beeuwsaert, sort de nombreux projets des cartons.

1 **L'ADSL.** « Il y a du nouveau dans ce dossier. Nous tiendrons une première réunion le 4 juillet prochain pour organiser les travaux d'installation d'un répartiteur à la mairie, qui doit nous permettre d'avoir l'ADSL au 1^{er} trimestre 2015 (j'espère que ce sera plus tôt que ça). »

Dépendant du répartiteur de Gien, le village n'a pour l'instant pas de haut débit, au grand dam des habitants excédés, comme des entreprises. « Notre répartiteur aura un rayonnement de 4 kilomètres, et couvrira donc tout le village. Ce dossier bouge, et ça me va bien. Nous aurons bientôt l'ADSL. »

2 **Les rythmes scolaires.** « En concertation avec l'école et les parents, nous avons convenu de regrouper les activités périscolaires le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. Elles seront gratuites. Le reste de la semaine, les horaires seront de 9 à 12 heures et de



ÉLU. Michel Beeuwsaert déborde d'énergie au lendemain de sa réélection.

13 h 30 à 16 h 30, et de 9 à 12 heures le mercredi.

« Nous avons recruté les intervenants qui manquaient : il y aura quatre ou cinq animations tournant sur les différents groupes. Nous avons élargi les horaires de la garderie, mais il n'y aura ni garderie, ni cantine le mercredi. »

3 **Les rassemblements de gens du voyage.** « Le prochain rassemblement d'août de Vie et lumière ne sera pas à Nevoy. Cela a été acté par l'État via le cabinet du Premier

ministre et le sénateur Jean-Pierre Sueur. En janvier, avec l'aide des parlementaires, je demanderai une audition au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve pour négocier la même chose pour août 2015.

« Je pense que le déplacement place Beauvau devra se faire tous les ans, mais je ne lâcherai pas l'affaire. Le nec plus ultra serait d'avoir plusieurs terrains sur lesquels tourneraient les rassemblements, pour que certaines années il n'y en ait aucun à Ne-

voy. »

4 **L'intercommunalité.** Michel Beeuwsaert a laissé à l'un de ses adjoints le poste de conseiller communautaire. « Il y a un gros travail de transfert de compétences, qu'il faudra faire dans le respect de chaque commune. Pour moi, la priorité est de transférer les compétences des bâtiments communaux et de voirie. »

5 **Attractivité du village.** Si EDF prévoit un lotissement de 28 pavillons, la mairie n'a pas de projet de lotissement communal ou de travaux d'envergure.

Michel Beeuwsaert veut « faire de Nevoy un village plus confortable, par le fleurissement et en assurant la sécurité face aux voitures trop rapides : nous allons installer quatre ou six dos-d'âne dans le bourg, et j'évoquerai l'installation d'un indicateur de vitesse au prochain conseil municipal. Sans oublier la mise aux normes handicapés de la boulangerie et de l'épicerie "Au petit marché", qui sont des bâtiments communaux. »

6 **Maison d'accueil rurale pour personnes âgées.** J'ai gelé une zone pour essayer de faire une Marpa. Je cherche des partenaires.

7 **Marierez-vous les couples homosexuels ?** Oui je le ferai, parce que c'est la loi, et parce que je pense que c'est dans l'esprit de la République. ■